

Les associations du village



Chaque année, les associations du village organisent ensemble un concours de boules.

A.A.A. : l'Association des Amis d'Avolsheim a pour but l'embellissement et la décoration du village, l'amélioration du cadre de vie, le bien-être partagé et la promotion du tourisme.

Présidente : Sandrine PODDA (tél : 06.64.89.42.80).

ACLAMA : l'Association Culture, Loisirs et Animations Musicales d'Avolsheim vise à dynamiser et animer le village par le biais de manifestations.

Président : Erik DEMAGGIO (Tél :03.88.38.66.13).

A.P.P. : l'Association de Pêche et Pisciculture a pour but la protection du milieu aquatique ainsi que la promotion de la pêche dans le secteur d'Avolsheim. L'association organise une matinee de pêche chaque année en mai ou juin

Président : Hubert MAGLOTT (Tél :03.88.38.49.27).

A.P.E.-R.P.I. : l'Association des Parents d'Elèves du RPI Avolsheim-Wolxheim organise des actions en vue d'aider à financer les projets des écoles.

Président : Sébastien SALOMON
(courriel : ape.rpi.avolwolx@gmail.com)

Club des aînés "Avelsemer Memmels" : le club permet aux personnes de 60 ans ou plus de se rencontrer et de partager des moments de convivialité lors de sortie ou d'après-midi récréatives.

Présidente : Christiane MAEDER (tél : 03.88.38.56.36)

Club des Photographes d'Avolsheim : il réunit des amateurs de photo qui développent ensemble leur technique et échangent sur leur passion.
Président : Marc FRITZ (Tél : 06.71.42.93.97).

Club informatique "D'Klavier Wackes" : le club propose la découverte ou le perfectionnement de l'informatique. Il organise chaque année une foire aux plantes le dernier samedi d'avril.

Président : Jean-Marie RENNIE (Tél : 03.88.38.50.29).

F.C.A. : le Football Club d'Avolsheim compte 2 équipes seniors, une équipe vétérans et une équipe super-vétérans. Il organise chaque année le marché aux puces et une journée football.

Président : Joseph VETTER (Tél : 06.06.62.69.31).

Gym Avolsheim : des cours de gym de différents niveaux - enfants et adultes - sont proposés dans l'enceinte du groupe scolaire du Schlotten.

Responsable : Fabienne NAEGELE (Tél : 06.72.71.09.05).

Les Lutins des Bois : l'Association accueille vos enfants de 3 à 11 ans en périscolaire et/ou en centre de loisirs sur Avolsheim.

Présidente : Carole MEBS.

Bureau de la directrice : 03.88.48.86.78.

Retrouvez plus d'info sur votre village sur www.avolsheim.fr



MAIRIE D'AVOLSHEIM

8 rue de la Paix
67120 AVOLSHEIM
Tél : 03.88.38.11.68
Fax : 03.88.38.80.62.
Mail : mairie@avolsheim.fr
Site : www.avolsheim.fr

Heures d'ouverture :

- mardi : 14 h à 16 h
- mercredi : 8 h 30 à 11 h 30
- jeudi : 15 h à 18 h



Bienvenue à

Avolsheim



Informations pratiques pour les nouveaux arrivants



Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous souhaiter la Bienvenue à Avolsheim, village où il fait bon vivre.

Mon équipe et moi-même avons conçu cette plaquette qui, je l'espère, vous permettra d'avoir

les premières réponses à vos questions et facilitera votre intégration dans la commune.

Cordialement.

Votre Maire Françoise HAUSS

Nouveaux arrivants : à savoir !!!

Le droit local rend obligatoire votre inscription en Mairie dès votre installation dans le village. Cela permet à la collectivité de vous associer à la vie locale et de planifier l'évolution de notre village.

Par ailleurs, pour pouvoir voter dans la commune, vous devez impérativement vous inscrire sur la liste électorale en vous présentant en mairie **avant le 31 décembre de l'année précédant les élections.**

Les demandes d'inscription peuvent se faire pendant les heures d'ouverture de la mairie au public.

Pour bien vivre avec son voisinage

Un arrêté municipal précise les règles liées au bruit. Il est notamment interdit d'utiliser des engins à moteur tels que tondeuses, raboteuses, perceuses, scies électriques, tronçonneuses, bétonnières, etc...

- les jours ouvrables avant 7 h et après 20 h
- les samedis, avant 8 h, de 12 h à 14 h et après 19 h
- les dimanches et jours fériés.

Par ailleurs, les détenteurs de chiens ne doivent pas laisser leur animal aboyer de manière répétée ou prolongée. Ils l'enfermeront durant la nuit.

Enfin, tous les bruits gênants causés sans nécessité ou dus à un manque de précautions sont interdits !

Informations pratiques

L'école

L'école d'Avolsheim fonctionne en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec celle de Wolxheim. Elle se situe à la sortie du village, direction Wolxheim. Directeur : M. Alain STEINMETZ (tél : 03.88.38.01.33).

L'accueil périscolaire + centre de loisirs

Une équipe qualifiée et dynamique encadre les enfants de 3 à 12 ans et leur propose des activités ludiques portées par un projet pédagogique. Directrice : tél : 03.88.48.86.78.

La bibliothèque (Point-lecture au groupe scolaire)

Elle est ouverte les mercredis de 17 h à 18 h 30, les jeudis des semaines paires de 19 h 30 à 20 h 30 et les vendredis de 16 h à 17 h.

Tarif des inscriptions : 5 € pour les adultes, gratuit pour les moins de 18 ans. Tél : 09.61.44.45.91

La paroisse catholique

Son curé est le Père Michel STEINMETZ : Presbytère d'Ernolsheim-sur-Bruche, 3 Place de l'église - tél : 03.88.96.00.69 - mail : compar.edithstein@yahoo.fr
Madame Marie-Jeanne KISTLER est la personne-relais pour la paroisse d'Avolsheim (2 rue de la Boucherie).

Le distributeur de pains

Le boulanger Christophe de Molsheim propose du pain frais chaque jour (*à côté du pont sur la Bruche*).

Le Petit Nid (Relais Assistantes Maternelles)

Situé à Molsheim, il propose aux parents toute l'information sur les différents modes d'accueil des enfants dans le Territoire ainsi que la liste des assistantes maternelles. Tél : 03.88.49.55.95 (lundi de 9h à 14h - mercredi de 9h à 12h - vendredi de 12h à 14h).

Informations pratiques (suite)

Le city stade

Un terrain d'activités multi-sports est implanté à l'extrémité de la rue du Stade. Il permet de pratiquer le football, le handball, le basket, le volley...

La collecte des déchets

- Collecte des ordures ménagères : le mardi matin (sortez votre poubelle le lundi soir)
 - Collecte des papiers/cartons/plastiques : une fois par mois (en général, le dernier vendredi)
- Contact : 03.88.47.92.20 ou www.select-om.com/

Les conteneurs de tri sélectif

4 conteneurs sont à votre disposition à l'extrémité de la rue du Stade :

- vêtements et textiles,
- verre (uniquement contenants alimentaires),
- papiers et cartons (journaux, pubs, cartons, ...)
- plastiques (bouteilles et flacons), canettes en alu, boîtes de conserve, briques en carton.

La déchèterie Molsheim, 52 rte Industrielle de la Hardt - Tél : 03.88.47.92.20. ou 06.32.45.28.13.

Ouverture au public : mardi, jeudi et samedi : 9h à 12h et 14h à 17h (jusqu'à 17h30 d'avril à octobre).

Le transport à la demande Auto'Com

Un service permet de se déplacer en taxi, au sein de la Communauté de Communes ainsi qu'à Rosheim. Tarif unique de 3,50 € le trajet (aller/retour = 7 €). Tél : 0 810.002.707 - réservation 24 heures à l'avance.

L'Intercommunalité

Avolsheim est membre de la Communauté de Communes de la Région MOLSHEIM-MUTZIG.
Plus d'infos : <http://www.cc-molsheim-mutzig.fr/>